

Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)

Belgique

Belgique – aperçu

Littoral, lacs et ports

Le paysage varié de la Belgique comprend 67 km de côtes maritimes et de plaines côtières qui bordent la mer du Nord, un plateau central ainsi que des collines et des forêts dans la région des Ardennes, dans le sud, où se trouvent la plupart des lacs. Le port d'Anvers est le principal port commercial. C'est l'un des plus fréquentés d'Europe. Le principal port de pêche est Zeebrugge (où sont intervenus plus de 60 % des débarquements en 2014), suivi d'Ostende. La Belgique compte 2 043 km de voies navigables, dont 1 532 km font l'objet d'un usage commercial régulier: le canal Albert, qui relie Anvers à Liège, en est un exemple.

Potentiel

La partie belge de la mer du Nord est utilisée de manière intensive pour diverses activités, telles que la pêche, l'exploitation du sable, le transport maritime, le tourisme et l'énergie éolienne. L'économie maritime est importante pour la Belgique. Le port d'Anvers est un moteur significatif de l'activité économique et constitue un vecteur d'emploi.

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture est limité, il représente moins de 0,1 % du produit intérieur brut (PIB) national. Il joue néanmoins un rôle important au sein de certaines communautés. En 2014, la flotte belge se composait de 80 navires dont le tonnage brut combiné s'élevait à 14 600, la puissance motrice totale à 46 500 kW. L'âge moyen des bâtiments était de 27 ans. La taille de la flotte belge est en déclin constant. Globalement, le nombre de navires a diminué de 19 % entre 2008 et 2013.



Résultats économiques et emploi

En 2013, les revenus générés par la flotte nationale belge s'élevaient à 77,5 millions d'euros. Ce chiffre comprend 73,5 millions d'euros attribuables aux débarquements et 4 millions d'euros de revenus qui ne proviennent pas de la pêche. La flotte belge se trouve dans une situation économique difficile. Même si certains segments de la flotte continuent de limiter leur consommation d'énergie, il est difficile d'améliorer le niveau de rentabilité en raison des prix bas du poisson.

Les statistiques belges estiment qu'en 2014, le secteur de la pêche a généré 541 équivalents temps plein (ETP). L'emploi a diminué progressivement avec le temps. Le secteur de l'aquaculture belge est très limité et produit principalement de la truite arc-en-ciel. On estime que le secteur de l'aquaculture emploie environ 60 ETP.

En 2012, l'industrie belge de transformation du poisson comptait environ 240 entreprises qui ont généré un chiffre d'affaires estimé à 826 millions d'euros et employaient environ 2 500 personnes (2 200 ETP).

Le programme opérationnel de la Belgique









Budget

Total (UE + national):
68 593 257 €

Contribution de l'UE:
41 746 051 €

Le programme opérationnel (PO) couvre les six «priorités de l'Union» définies dans le FEAMP, à savoir:

-  Promouvoir une **pêche** durable du point de vue de l'environnement, efficace dans l'utilisation des ressources, innovante, compétitive et fondée sur les connaissances;
-  Favoriser une **aquaculture** durable du point de vue de l'environnement, efficace dans l'utilisation des ressources, innovante, compétitive et fondée sur les connaissances;
-  Favoriser la mise en œuvre de la **politique commune de la pêche (PCP)**;
-  Augmenter **l'emploi et la cohésion territoriale** (le programme opérationnel ne couvre pas cette priorité);
-  Favoriser **la commercialisation et la transformation**;
-  Favoriser la mise en œuvre de la **politique maritime intégrée (PMI)**.



1. Pêche

Quoi?

À l'échelle nationale, la flotte de pêche belge comporte deux segments: les bâtiments de grande taille (46 % en 2013) disposant d'une puissance motrice supérieure à 221 kW et les navires de petite taille (54 % en 2013) disposant d'une puissance motrice inférieure à 221 kW. Dans le premier segment, les chalutiers à perche génèrent la partie la plus importante des emplois et des revenus relatifs à la production annuelle de poisson débarqué. La sole et la plie sont les deux espèces les plus importantes, tant en termes de valeur que de volume. Le poids total des produits de la mer débarqués par la flotte belge en 2014 s'élevait à 24 000 tonnes, représentant une valeur au débarquement de 81 millions d'euros.

Objectif du PO

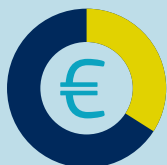
Le PO vise à contribuer à renforcer la durabilité du secteur de la pêche, aussi du point de vue économique qu'environnemental. En vue d'y parvenir, il soutiendra l'innovation et l'investissement. L'un des défis les plus importants sera de faciliter la mise en œuvre de l'obligation de débarquement. Un soutien sera également accordé aux mesures liées à la protection et à la restauration de la biodiversité marine.

Principal résultat

Réduction des captures non désirées, augmentation de la valeur et des bénéfices, maintien des emplois existants, amélioration de l'efficacité énergétique et élimination des obstacles entravant la migration des poissons dans les rivières.

Budget

FEAMP : 14 375 000 €
(34 % du budget du FEAMP)
Pays : 12 139 661 €



2. Aquaculture

Quoi?

En Belgique, le secteur de l'aquaculture est très limité, il emploie environ 60 ETP. En Wallonie, l'aquaculture à petite échelle existe depuis longtemps. La principale espèce produite est la truite arc-en-ciel. En Flandre, les travaux de recherche universitaire sur l'aquaculture sont relativement importants, mais la production aquacole demeure limitée.

Objectif du PO

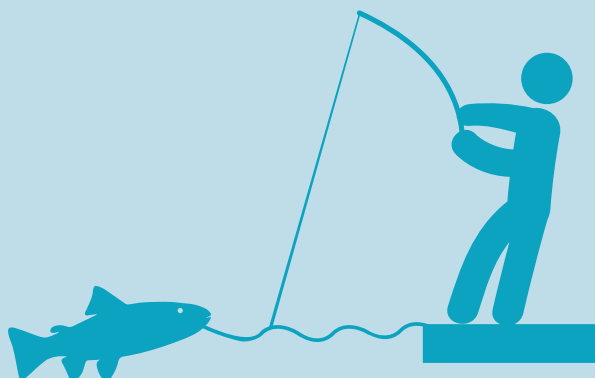
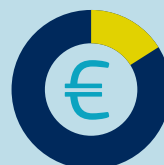
En Flandre, l'objectif est de transposer la recherche et les connaissances dans le secteur de la production. En Wallonie, l'accent est mis sur la poursuite du développement de la production aquacole artisanale à petite échelle.

Principal objectif

La Belgique vise à augmenter la production et à créer des emplois, mais elle souhaite aussi développer les fermes aquacoles qui fournissent des services environnementaux et assurent une production écologique.

Budget

FEAMP : 6 725 000 €
(16 % du budget du FEAMP)
Pays : 5 790 000 €



3. Politique commune de la pêche (PCP)



Quoi?

Des données fiables sur les réserves halieutiques et un contrôle efficace des activités de pêche sont essentiels pour mettre en œuvre la PCP révisée, en particulier pour mettre en œuvre l'obligation de débarquement et la gestion des activités de pêche fondée sur le rendement maximal durable.

Objectif du PO

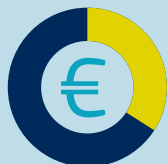
Le programme belge soutient la mise en œuvre du programme de collecte des données 2014-2016 et le futur programme pour la période 2017-2020 qui comprendra des mesures visant à améliorer l'harmonisation de la collecte des données par l'intermédiaire de la coopération régionale et de l'élaboration de méthodes novatrices de collecte des données. En ce qui concerne le contrôle de la pêche, le programme soutient principalement la mise au point, l'acquisition et l'installation des technologies employées pour la surveillance, la gestion des données et la traçabilité des produits, ainsi que l'acquisition de dispositifs de contrôle. Les programmes de formation et d'échange bénéficieront aussi d'un soutien.

Principal résultat

Gestion durable de la pêche au moyen de la mise en œuvre effective des exigences en matière de collecte et de contrôle des données.

Budget

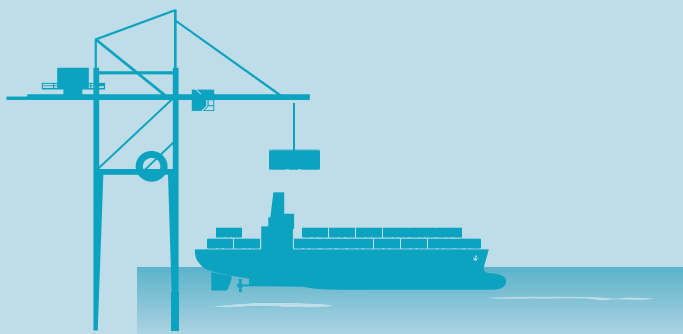
FEAMP : 14 244 645 €
(34 % du budget du FEAMP)
Pays : 2 790 611 €



4. Stratégies de développement local participatif



Ces stratégies ne sont pas comprises dans le PO belge.



5. Commercialisation et transformation



Quoi?

En 2012, l'industrie belge de transformation du poisson comptait environ 240 entreprises et employait près de 2 500 personnes. Il s'agit pour la plupart de petites entreprises qui ont généré la majorité du chiffre d'affaires total et ont fourni la plupart des possibilités d'emploi. L'activité de l'industrie belge de transformation du poisson comprenait la production de filets frais et surgelés, de poissons fumés, de produits de la mer en saumure et de plats préparés. La Belgique est un importateur net de produits de la mer. Le poisson importé d'autres pays de l'UE provient principalement des Pays-Bas, de France, d'Allemagne, du Danemark et de Grande-Bretagne. Parmi les principaux pays d'importation situés en dehors de l'UE, citons la Chine et le Vietnam. Pratiquement toutes les exportations sont destinées à des États membres de l'UE, principalement à la France, aux Pays-Bas, à l'Allemagne et à l'Espagne.

Objectif du PO

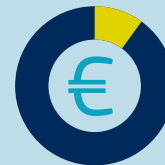
Le programme belge du FEAMP vise à renforcer la transformation et la commercialisation des produits issus de la pêche et de l'aquaculture par l'intermédiaire de la coopération et de l'innovation. À ce titre, l'organisation des producteurs est essentielle. Une coopération accrue doit entraîner une augmentation de la valeur ajoutée dans les différents maillons de la chaîne.

Principal résultat

Augmentation de la valeur de la production et amélioration de la compétitivité et de la durabilité du secteur.

Budget

FEAMP : 4 101 406 €
(10 % du budget du FEAMP)
Pays : 3 810 000 €



6. Politique maritime intégrée (PMI)



Quoi?

La mer du Nord est utilisée de manière intensive. Diverses activités, telles que la pêche, l'exploitation du sable, le transport maritime, le tourisme et l'énergie éolienne, coexistent et rivalisent. Afin de coordonner l'utilisation de la partie belge de la mer du Nord, les autorités belges ont élaboré un plan d'aménagement spatial des espaces marins.

Objectif du PO

La Belgique consacrera les ressources affectées à la PMI à l'objectif du bon état écologique à l'horizon 2020, sous l'égide de la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin» (directive 2008/56/CE).

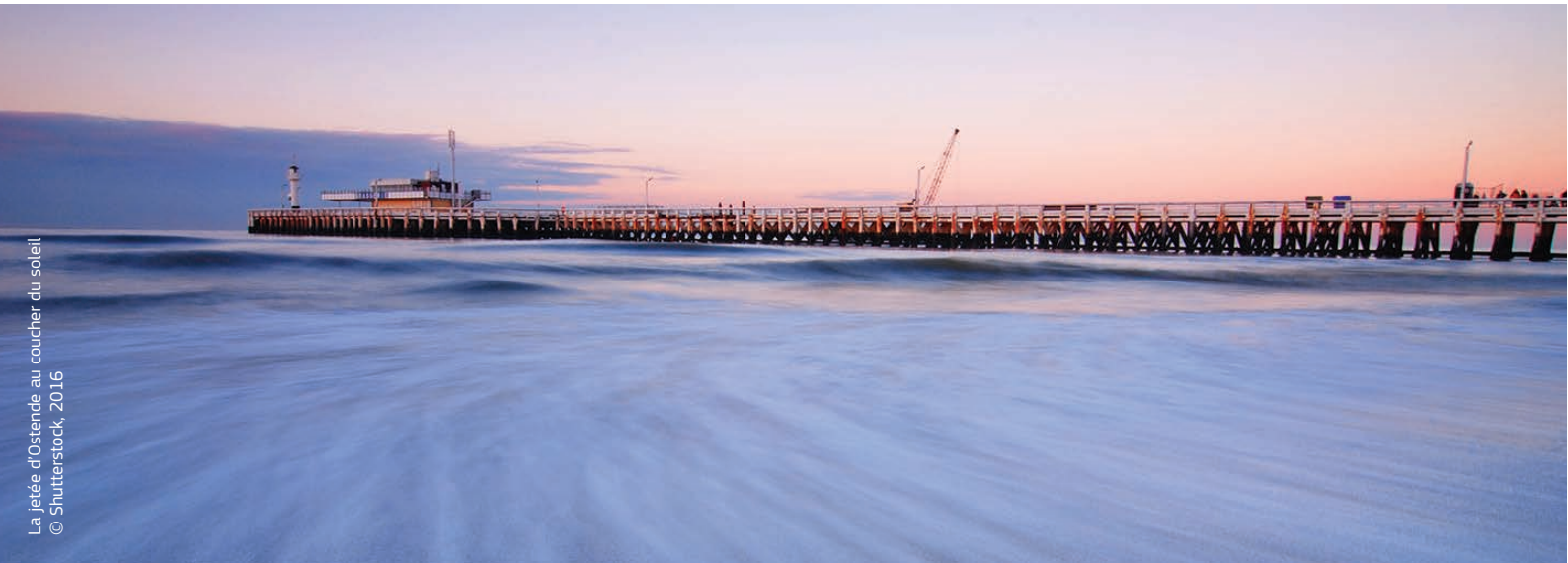
Principaux résultats

Soutien en faveur de la mise en œuvre de la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin» et de Natura 2000 afin de garantir la santé, la propreté et la productivité des mers.

Budget

FEAMP : 1 000 000 €
(2 % du budget du FEAMP)
Pays : 333 334 €





Simplification

La Belgique réduira les coûts administratifs pour les bénéficiaires potentiels par l'intermédiaire d'un soutien accru, notamment l'utilisation d'outils informatiques pour simplifier le processus de demande.

Synergies

Au niveau administratif, la coopération entre les différents fonds européens en Belgique s'est intensifiée. Au niveau des projets, les initiatives de coopération territoriale européenne, LIFE + et Horizon 2020 devraient donner lieu à des coopérations et des synergies.

Cas de réussites

Homme à la mer

Homme à la mer est un système qui émet une alerte lorsqu'une personne passe par-dessus bord et qui est associé à un système sur le pont qui indique la position de la victime afin que le navire puisse la récupérer lui-même immédiatement. L'alerte est aussi relayée sur les canaux de détresse officiels. Ce système, qui a été installé sur 74 navires de pêche belges (soit pratiquement toute la flotte belge), permet d'améliorer la sécurité et les conditions de travail des pêcheurs.

Remplacement des moteurs et renouvellement des engins de pêche

L'économie et l'environnement vont de pair. Les investissements en faveur du remplacement des moteurs et du renouvellement des engins de pêche, tels que les filets de type sumwing, ont permis de diminuer la consommation de carburant et de réduire les coûts. Parallèlement, la réduction de la consommation de carburant est bénéfique pour l'environnement et le climat. L'utilisation d'engins de pêche plus modernes a également permis de moins perturber les fonds marins et d'améliorer la sélectivité.

Informations complémentaires

- Commission européenne - Pêche
- Plan national pluriannuel pour l'aquaculture
- Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche
- Site web national